

in the past. The old practice was to make the address an echo of the speech, to have a paragraph in the address corresponding with each paragraph in the speech. I may say to such hon. gentlemen as have not made themselves familiar with the facts, that this practice of having a short address of one paragraph was introduced in the Imperial Parliament in 1890, by the Conservative Administration and in the House of Lords, Lord Granville who then acted as the leader of the Opposition, said he approved of it, as it was quite as respectful to Her Majesty as the previous practice and much more business-like. I have the honour to move the address.

Hon. M. BÉCHARD—Depuis dix-huit ans la voix d'aucun sénateur ne s'est fait entendre dans cette enceinte, pour y proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours de Son Excellence, sous la responsabilité d'un gouvernement libéral.

Aussi ce doit être un spectacle tout nouveau et par cela même plein d'intérêt, du moins pour un certain nombre des honorables messieurs qui siègent dans cette Chambre, de voir cette tâche remplie en ce moment, par deux des membres de la petite phalange sénatoriale qui fait partie de l'armée libérale. Mais on n'oublie pas sans doute, que pendant ce long espace de temps, le pouvoir a été constamment exercé par le parti conservateur.

Au mois de novembre prochain, vingt-neuf années auront passé, depuis la première réunion du parlement de la Confédération, et pendant cette longue suite d'années le parti conservateur a administré les affaires publiques à l'exception de la courte période de cinq années qui se sont écoulées depuis l'automne 1873 jusqu'à celui de 1878, et durant laquelle nous avons eu le gouvernement libéral de feu Alexander Mackenzie, cet honnête homme, ce grand citoyen à la mémoire duquel je me fais un devoir de rendre hommage dans cette occasion.

Le parti conservateur a exercé le pouvoir pendant si longtemps, il a eu pendant si longtemps la direction des affaires publiques qu'aujourd'hui dans toutes les branches du service civil l'on ne rencontre, à peu d'exceptions près, que de ses partisans, de ses créatures, et que même dans cette Chambre, on ne trouve plus qu'un fort petit nombre de sénateurs appartenant à la croyance libérale.

Assurément la force respective des partis est loin de correspondre dans cette Chambre

à ce qu'elle est dans l'autre branche du parlement et dans le pays à l'heure actuelle. Je suis un homme de parti, je crois que partout où le système de gouvernement représentatif est en vigueur l'existence de partis politiques est essentielle au bon fonctionnement de la machine gouvernementale. Toutefois, j'admets sans peine qu'il n'est pas de nécessité absolue, que le parti au pouvoir compte constamment une majorité de partisans dans une Chambre comme le Sénat où la vivacité du jeune âge, le feu de la passion politique sont plus qu'à demi éteints sous les glaces de l'âge mûr et où, par conséquent, l'esprit de parti ne saurait prédominer au point d'y faire oublier le sentiment du juste et d'y entraver le progrès des affaires parlementaires. Mais je suis persuadé que l'importance et le prestige du Sénat grandiraient dans l'opinion publique si la force respective des partis pouvait y être maintenue dans des proportions mieux équilibrées qu'aujourd'hui.

Je suis un homme de parti, cependant, je conçois que ma tâche dans la présente occasion ne consiste pas précisément à prodiguer l'encens outre mesure au gouvernement qui arrive, ni à fulminer l'anathème contre celui qui s'en va. Je le répète, je suis un homme de parti, mais je ne suis pas disposé à subir l'empire de l'esprit de parti au point d'oublier volontairement tout sentiment de justice et de méconnaître que si d'une part le parti conservateur a commis de grandes fautes, il a d'autre part accompli de grandes choses.

Au reste, le peuple l'a reconnu en renouvelant à différentes reprises et pendant bien longtemps l'expression de sa confiance dans les chefs de ce grand parti. Un poète a dit en parlant du peuple :

Je sais quel est le peuple, on le change en un jour.
Il prodigue aisément sa haine ou son amour.

Cependant, il a fallu beaucoup plus d'un jour pour changer le peuple du Canada, mais après une très longue suite de jours il est enfin venu un moment où le peuple semble avoir acquis la conviction qu'il est contraire à ses intérêts que le même parti politique détienne le pouvoir pendant un temps illimité ; et le 23 juin dernier Sa Majesté le peuple, a rendu un décret qui a dû rappeler à bien des gens qu'il est toujours bon de compter un peu avec l'instabilité des choses humaines. Le 23 juin le peuple qui avait pendant si longtemps accordé sa con-